



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 106604

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. La fondation Abbé Pierre suggère de garantir la vocation sociale du conventionnement Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) en fixant un objectif de 20 000 logements « conventionnés » par an sur les 30 000 logements à loyers « maîtrisés » fixés par le plan de cohésion sociale. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106604

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10507